La Boîte
pour plus de participation

La grille des niveaux de participation

Où trouver ce texte

Vous pouvez télécharger ce texte sur Internet.
Dans ce texte, nous parlons aussi d'autres documents.
Tous ces documents sont aussi sur Internet.
Allez sur la page « La Boîte » du site insieme.

https://insieme.ch/fr/nos-activites/projets-et-realisations/la-boite-pour-plus-de-participation-dans-vos-projets/bibliotheque-de-documents/

La Boîte bénéficie du soutien du Bureau fédéral de l'égalité pour les personnes handicapées.

Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Bureau fédéral de l'égalité pour les personnes handicapées BFEH

La Boîte

A quoi sert la grille de participation ?

**La grille aide les responsables du projet,
les participantes et les participants.
Elle montre comment les personnes participent.
Elle aide à se mettre d'accord.
Elle sert à mieux travailler ensemble.**

Ces grilles sont plutôt prévues pour les responsables du projet.
Elles sont assez difficiles à lire.
Il y a une grille en langage simple à la page 3.
Et une grille en langage difficile à la page 4.
Nous avons aussi créé le questionnaire
« Comment les responsables soutiennent la participation ? »
Dedans, il y a les mêmes questions que dans la grille.
Mais le questionnaire est un peu plus facile à utiliser.
Le lien vers le questionnaire est en page 1.

Pourquoi utiliser cette grille ?

Parfois, on propose aux personnes de beaucoup participer.
Parfois, moins.

Par exemple :
On reçoit une somme d'argent pour un projet.
On ne peut **pas** décider quelle somme.
Mais on peut choisir le projet qu'on va faire avec cet argent.

Cette grille aide à bien voir ces différences.
Et à décider : dans cette situation, voilà comment je veux pouvoir participer.

Comment lire la grille en langage simple ?

Dans la grille, à gauche, il y a des **questions**.
Chaque question parle d'un sujet important.
À droite, il y a des **réponses possibles.**

Regardez les réponses.
Choisissez celle qui décrit le mieux le projet.
Chaque personne le fait pour elle. Avec de l'aide si besoin.

Vous avez répondu aux questions de la grille ? Que faire ?

Regardez les réponses de tout le monde. Comparez.
Peut-être que les réponses sont différentes.
C'est normal.
Le but est de **réfléchir tous ensemble** à la participation.
Par exemple : réfléchir à comment mieux travailler ensemble.
Cela améliore la participation dans le projet.

	Manipulation	Alibi	Information	Consultation	Coopération	Co-décision	Autodétermination
	Cela veut dire: **on ment** aux personnes en situation de handicap. Ce n'est **pas** de la participation. C'est très grave!	**Cela veut dire:** **on fait semblant** de faire participer les personnes avec handicap. Ce n'est **pas** de la participation. Parfois, ce n'est **pas** exprès. Mais c'est grave quand même !	**Cela veut dire:** on donne toutes les **informations** sur le projet aux personnes en situation de handicap. Ce n'est **pas** encore de la participation. Mais c'est important.	**Cela veut dire:** On **demande l'avis** des personnes avec handicap. Ce n'est **pas** encore de la participation. Mais c'est important.	**Cela veut dire:** On **réfléchit ensemble** au projet. On est partenaires. Mais ce sont les responsables du projet qui décident à la fin. C'est de la participation.	**Cela veut dire:** On réfléchit ensemble au projet. On **décide ensemble.** On est exactement d'égal à égal. C'est de la participation.	**Cela veut dire:** Ce sont les personnes avec handicap **qui décident.** Elles sont soutenues pour leurs décisions. C'est encore plus que de la participation.
Pourquoi les responsables du projet encouragent la participation des personnes en situation de handicap ?	De cette manière, les responsables du projet peuvent dire : • Ce projet n'est **pas** seulement mon idée. C'est celle des personnes en situation de handicap. Même si ce n'est **pas** vrai.	Parce que les responsables du projet sont obligés. Ou bien parce qu'ils veulent donner une bonne image. Et pour pouvoir dire : On fait de la participation. Même si ce n'est **pas** vraiment vrai.	Parce que les personnes en situation de handicap doivent recevoir des **informations.** Elles doivent savoir : • À quoi sert le projet ? • Comment fonctionne le projet ?	Parce que les responsables du projet veulent connaître **l'avis** des personnes avec handicap. Ils veulent savoir ce qu'elles pensent du projet.	Parce que les responsables du projet pensent ceci : Les personnes avec handicap ont des **bonnes idées.** Le projet peut changer grâce à leurs idées.	Parce que les responsables du projet veulent **vraiment travailler** avec les personnes en situation de handicap. Les personnes en situation de handicap sont des partenaires. Dans le projet, tout le monde est égal.	Parce que les responsables veulent aider les personnes avec handicap à **faire leurs propres projets.** Ils veulent les soutenir.
Quelle est l'attitude des responsables du projet ?	Les responsables du projet savent déjà ce qu'ils veulent faire. Ils ne veulent **pas** recevoir d'autres idées. Ils veulent juste pouvoir dire ceci : • Ce projet est bien. • Les personnes en situation de handicap sont d'accord avec nous. Même si ce n'est **pas** vraiment vrai.	Les responsables savent déjà ce qu'ils veulent faire. Ils ne veulent **pas** recevoir **trop** d'autres idées. Ils veulent surtout pouvoir dire : Notre organisation travaille avec des personnes en situation de handicap.	Les responsables du projet veulent **expliquer clairement :** • à quoi sert le projet • et comment ils travaillent. Ils donnent des informations claires aux personnes avec handicap.	Les responsables veulent **communiquer clairement.** Pour pouvoir **connaître l'avis** des personnes avec handicap. C'est important pour eux.	Les responsables du projet pensent ceci : Les personnes avec handicap ont des **compétences.** Les responsables sont prêts à faire **changer le projet.** Ils encouragent tout le monde à s'exprimer.	Les responsables du projet pensent ceci : Les personnes avec handicap ont des compétences. Les responsables sont prêts à faire changer le projet. Ils aident tout le monde à **prendre les décisions ensemble.**	Les responsables du projet pensent ceci : Les personnes avec handicap peuvent **monter leur propre projet.** Et les responsables soutiennent les personnes avec handicap dans leur projet.
Comment les responsables du projet communiquent avec les personnes en situation de handicap qui participent au projet?	Les responsables donnent seulement certaines informations. Ils ne disent **pas** tout. Alors les personnes avec handicap ne savent **pas** tout. De cette manière, elles sont plus facilement d'accord avec les responsables. Elles ne peuvent **pas** les contredire. C'est de la manipulation.	Les informations ne sont **pas** claires. Ou bien elles arrivent trop tard. Alors les personnes ne peuvent **pas** vraiment participer. Elles ne peuvent **pas** donner leur avis.	Les informations sont claires et faciles à comprendre. Mais on ne discute **pas** ensemble.	Les informations sont claires et faciles à comprendre. Les personnes en situation de handicap peuvent **donner leur avis**.	Les informations sont claires et faciles à comprendre. Les personnes en situation de handicap peuvent donner leur avis. Elles peuvent **proposer leurs idées.** Elles sont écoutées.	Les informations sont claires et faciles à comprendre. Tout le monde a les mêmes informations sur le projet. Tout le monde échange **d'égal à égal.**	Les informations sont claires et faciles à comprendre. Les personnes en situation de handicap connaissent bien le projet. Car **c'est leur projet.**
Comment l'équipe du projet travaille ensemble : les responsables du projet et les personnes avec handicap ?	Tout est décidé par les responsables du projet. Les personnes avec handicap doivent **être d'accord** avec eux pour tout.	Les responsables du projet demandent l'avis des personnes avec handicap. Mais en fait, **cela ne change rien** au projet. On fait semblant de travailler ensemble. Mais ce n'est **pas** vrai.	Les responsables du projet **donnent des informations** aux personnes avec handicap. Celles-ci savent pourquoi on fait le projet. Elles savent pourquoi on prend telle ou telle décision. Mais elles ne travaillent **pas** vraiment avec les responsables.	Les responsables du projet **demandent l'avis** des personnes avec handicap. Ils prennent leur avis au sérieux. Mais les personnes avec handicap ne participent **pas** aux décisions.	Les personnes avec handicap sont **des partenaires.** Leurs idées font changer le projet. Mais à la fin, ce sont les responsables du projet qui prennent les décisions.	Les personnes en situation de handicap sont **des partenaires**. Tout le monde décide **ensemble.**	Les personnes avec handicap prennent les **décisions elles-mêmes.** Les responsables du projet les soutiennent.

Niveaux / Dimensions	Manipulation	Participation alibi	Information	Consultation	Coopération	Co-décision	Autodétermination
Objectif	Les personnes en situation de handicap sont instrumentalisées pour légitimer des décisions déjà prises.	Les personnes vivant avec un handicap mental sont impliquées parce que cela est imposé ou pour des questions d'image.	Les personnes vivant avec un handicap mental sont informées. Elles savent pourquoi et comment le projet est réalisé.	Les personnes vivant avec un handicap mental amènent leur perspective.	Les personnes vivant avec un handicap mental amènent leur perspective et exercent ainsi une influence directe sur le projet.	Les personnes vivant avec un handicap mental sont impliquées dans le projet en tant que partenaires à part entière.	Les personnes vivant avec un handicap mental conçoivent entièrement le projet et prennent les décisions qui s'imposent.
Posture	Les responsables de projet savent quels résultats elles et ils souhaitent obtenir et ne sont pas ouvert·e·s à d'autres idées et propositions. Elles et ils utilisent la participation pour légitimer ces résultats.	Les responsables du projet ont déjà défini l'orientation du projet et sont peu ouvert·e·s à d'autres idées et propositions. Elles et ils utilisent la participation pour soigner l'image de l'organisation.	Les responsables de projet souhaitent que les personnes vivant avec un handicap mental comprennent le sens et le but du projet et les décisions qui y sont liées.	L'expertise des personnes vivant avec un handicap mental est considérée comme importante et est prise en compte dans le projet. La communication est organisée en conséquence.	Les responsables de projet respectent les compétences des personnes vivant avec un handicap mental. Elles et ils sont ouvert·e·s aux nouvelles idées et propositions qui influencent le projet et créent un cadre permettant à celles-ci de s'exprimer.	Les responsables de projet respectent les compétences des personnes vivant avec un handicap mental. Elles et ils sont ouvert·e·s aux résultats inattendus et créent un cadre permettant de prendre des décisions communes.	Les responsables de projet respectent les compétences des personnes vivant avec un handicap mental. Elles et ils sont ouvert·e·s aux résultats inattendus et jouent un rôle de soutien, notamment pour leur permettre de mener leurs propres projets.
Communication	Les responsables de projet ne transmettent que certaines informations. La communication sert à orienter la discussion et non à créer un échange.	La communication est peu compréhensible et inadaptée. Elle ne permet pas la participation.	La communication est unilatérale, il n'y a pas de dialogue. Les informations sont compréhensibles et accessibles.	Les personnes vivant avec un handicap mental reçoivent toutes les informations nécessaires pour pouvoir amener leur perspective dans le projet. Les informations sont compréhensibles et accessibles.	Les personnes vivant avec un handicap mental reçoivent toutes les informations nécessaires pour pouvoir amener leur perspective et leurs idées dans le projet. Les informations sont compréhensibles et accessibles.	Les responsables de projet et les personnes vivant avec un handicap mental ont le même niveau de connaissances sur le projet et échangent sur un pied d'égalité. Les informations sont compréhensibles et accessibles.	Les personnes vivant avec un handicap mental sont bien informées, puisque c'est leur projet. Les informations sont compréhensibles et accessibles.
Collaboration	Les responsables de projet ont déjà pris toutes les décisions nécessaires. Elles et ils organisent la collaboration de manière à ce que les personnes vivant avec un handicap mental prennent les mêmes décisions.	Les responsables de projet font appel à des personnes vivant avec un handicap mental. Cependant, les avis et les décisions de ces dernières n'ont pas ou peu d'influence sur le projet.	Les responsables de projet informent régulièrement et de manière transparente les personnes vivant avec un handicap mental de l'objectif, des décisions et du fonctionnement du projet. Les personnes vivant avec un handicap mental n'exercent pas d'influence sur le projet.	Les responsables de projet façonnent le projet puis vont à la rencontre des personnes vivant avec un handicap mental avec des idées et des propositions. Celles-ci peuvent partager leur avis et leur expérience. Ces éléments sont pris au sérieux par les responsables de projet. Les personnes en situation de handicap ne participent toutefois pas aux décisions.	Les personnes vivant avec un handicap mental sont considérées comme des partenaires important·e·s du projet. Elles peuvent faire part de leurs idées et suggestions et influencer la conception du projet. Les responsables du projet prennent les décisions finales.	Les responsables de projet et les personnes vivant avec un handicap mental ont le même pouvoir de décision.	Les responsables de projet aident les personnes avec un handicap mental à prendre les décisions concernant le projet en connaissance de cause.